

Publié le 25 janvier 2011 à 11h28 | Mis à jour à 15h18

Feu vert au projet Turcot malgré



[Karim Benessaïeh](#)

La Presse

Malgré l'opposition à l'hôtel de ville, Montréal a déclaré le projet de réfection de l'échangeur Turcot conforme à son schéma d'aménagement ce matin.

Cette étape, essentiellement technique, avait été exigée par Québec avant le 19 mars prochain. Or, Montréal ainsi que les 81 municipalités au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal sont actuellement en pleine confection d'un nouveau schéma d'aménagement, censé dresser les grandes lignes du développement des prochaines décennies. Cette orientation devrait être adoptée le 20 avril prochain. Le schéma d'aménagement actuel date de 1987.

En point de presse en matinée, la chef de Vision Montréal, Louise Harel, avait demandé à l'administration Tremblay de surseoir d'un mois à l'émission de l'avis de conformité demandé par Québec. «Il y a de la précipitation dans l'air pour se faufiler entre deux schémas d'aménagement », estime Mme Harel.

Farouchement opposé à la dernière mouture de la réfection de l'échangeur Turcot, présentée le 9 novembre dernier, le maire de l'arrondissement Sud-Ouest, Benoit Dorais, croit que « Gérard Tremblay doit mettre ses culottes et défendre les Montréalais ».

«Le maire pourrait utiliser le nouveau schéma d'aménagement pour forcer le ministère des Transports à respecter les besoins des Montréalais, a déclaré M. Dorais, élu sous la bannière de Vision Montréal. En ne le faisant pas, en précipitant les choses, on discrédite d'avance ce nouveau schéma.»

Selon les premières informations, qui proviennent notamment d'une présentation effectuée par le maire Tremblay devant l'Institut de politiques alternatives de Montréal le 3 décembre 2010, le nouveau schéma d'aménagement fera du transport collectif et de la baisse des émissions des gaz à effet de serre des priorités.

Au conseil municipal ce matin, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a par ailleurs révélé qu'il avait noté avec étonnement que le vieux schéma d'aménagement de 1987 insistait déjà sur l'importance du transport en commun. Le projet Turcot actuel ne respecterait même pas cette orientation datant de 23 ans, estime-t-il. «Même en 1987, on était plus clairvoyant que l'administration actuelle», a-t-il lancé au conseil.

Le maire Tremblay a assuré que le projet Turcot représentait «un bon compromis pour les Montréalais». Il a démenti le fait qu'il ait été imposé par Québec. «Nous avons accompagné

le gouvernement dans ce projet. Il n'est pas question de mettre en place encore des mesures dilatoires.»

Majoritaire au conseil, le parti du maire, Union Montréal, a voté en fin de matinée l'émission de l'avis de conformité. Les conseillers des deux partis d'opposition ont voté contre, tandis que le nouveau conseiller indépendant Pierre Gagné, maire de l'arrondissement Ahunstic-Cartierville, s'est rallié au maire Tremblay.